

PROJET DE BONNE GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR MINIER COMME FACTEUR DE CROISSANCE (PROMINES)

UNITE D'EXECUTION DU PROJET

ID Projet : P106982 – IDA – H589 ZR – TF010744

Evaluation des besoins d'équipements, de réseaux et de logiciels informatiques pour l'informatisation du Ministère des Mines

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

Dans le but de renforcer la gouvernance du secteur des Mines et augmenter la contribution de celui-ci à l'économie nationale, le Ministre des Mines a initié un Audit Institutionnel et Organisationnel du secteur.

Pour la réalisation de cette tâche, le Cabinet International Price Waterhouse Coopers "PWC" a été recruté. Ce dernier a identifié les différents problèmes qui plombent l'organisation, le fonctionnement et la performance de l'Administration et des Services Spécialisés du Ministère des Mines à deux dimensions, à savoir :

a) Dimension stratégique

- L'absence d'une vision stratégique clairement définie et partagée ;
- L'absence des données géologiques actualisées ;
- La coexistence de deux Cadres Organiques ;
- L'absence de cadre de collaboration formalisé entre les entités de l'Administration des Mines, les autres Services et organismes de l'Etat ;
- Le privilège accordé aux tâches opérationnelles aux dépens de la planification stratégique et des partenaires stratégiques au niveau de l'Administration Centrale du Ministère.

b) Dimension organisationnelle

- Les faiblesses sur les aspects de gestion des ressources humaines ;
- Les doublons identifiés dans l'organisation actuelle ;
- La centralisation des tâches et des décisions ;
- L'absence de dispositif de contrôle interne ;
- Le manque de moyens financiers et logistiques ;
- La structure et les ressources organisationnelles peu adaptées aux défis du Ministère.

Au regard de ce qui précède, l'auditeur a formulé des recommandations qui se focalisent autour des axes ci-après :

- ✓ Le plan stratégique ;
- ✓ L'optimisation de la gestion des Ressources Humaines ;
- ✓ L'organisation et fonctionnement du Ministère des Mines ;
- ✓ La redynamisation de la gestion de l'artisanat minier ;

- ✓ L'amélioration des conditions de travail de l'Administration et des Services Spécialisés du Ministère des Mines;
- ✓ L'optimisation du dispositif de gestion financière du secteur des Mines.

En ce qui concerne particulièrement l'amélioration des ressources logistiques au sein du secteur des Mines le Consultant a relevé que les difficultés logistiques de l'Administration des Mines et des Services Spécialisés proviennent essentiellement du déficit en ressources financières ; l'implication du Gouvernement est requise pour la résolution de ce problème crucial.

Le Consultant a formulé conséquemment des recommandations pour permettre de doter l'Administration des Mines et les services spécialisés tant à Kinshasa qu'en province des équipements et matériels essentiels à leur fonctionnement pour leur permettre d'être beaucoup plus efficace dans la réalisation de leurs différentes missions. Il s'agit notamment de :

- l'augmentation des sommes disponibles pour le budget d'investissement ;
- la dotation des services spécialisés du Ministère (C.E.E.C, CAMI, SAESSCAM, C.T.C.P.M.) et les services de l'Administration des Mines de certains matériels et équipements de base afin de leur permettre d'être efficaces dans la réalisation de leurs missions ;
- la préparation par chaque Entité d'un plan d'investissement pluriannuel à soumettre au gouvernement et à discuter avec les partenaires pour le financement de sa réalisation. Ce plan d'investissement requiert :
 - Un inventaire détaillé et exhaustif des équipements disponibles aujourd'hui incluant les dotations déjà reçues des bailleurs de fonds ;
 - Une définition des besoins logistiques effectifs de chaque entité (aligné sur les objectifs stratégiques du secteur et le plan stratégique de l'entité) ;
 - Une proposition de calendrier pour le financement de la différence entre les besoins et l'existant.

Afin de permettre à l'Administration des Mines et les services spécialisés du Ministère des Mines d'être beaucoup plus efficace dans la réalisation de leurs différentes missions, PROMINES se propose de recruter un Consultant qui doit être une Firme (Cabinet, Bureau d'études, etc.) spécialisée, qui sera chargé de l'identification des problèmes sur le plan informatique, de l'évaluation des besoins en équipements, en réseaux, en logiciels et en formation au Ministère des Mines tant à Kinshasa qu'en provinces.

2. Objectif global

Les présents Termes de Référence sont élaborés dans le but de recruter un Consultant, une Firme de réputation internationale (Cabinet, Bureau d'Etudes, etc.), qui sera chargé de l'évaluation des besoins en informatisation du Ministère des Mines.

3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques comprennent l'établissement d'un état des lieux des parcs informatiques, des logiciels, du personnel technique et des réseaux dans les différents Services

et les propositions y afférentes en rapport avec la nouvelle réorganisation du Ministère des Mines.

3. Missions

Sur base du nouvel organigramme du Ministère des Mines, des tâches spécifiques dévolues à chaque Service et du rapport sur les nouveaux flux de travail et d'information, le Consultant (Firme, Bureau d'Etudes, Cabinet spécialisé, etc.) aura pour missions de :

- Faire un état des lieux des parcs informatiques, des logiciels, des réseaux et des projets en cours dans les différents Services du Ministère des Mines ;
- Evaluer les besoins en équipements informatiques au Ministère des Mines
- Evaluer les besoins en réseaux informatiques au Ministère des Mines ;
- Evaluer les besoins en software (logiciels) au Ministère des Mines ;
- Préparer un budget sur les besoins en équipements, en réseaux et en software (logiciels) au Ministère des Mines ;
- Evaluer les besoins en personnel technique (NTIC) au Ministère des Mines ;
- Evaluer les besoins en formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication au Ministère des Mines.

Pour chacune de ces activités, il devra réaliser spécifiquement ce qui suit :

3.1. Faire un état des lieux des parcs informatiques, des logiciels, des réseaux et des projets informatiques en cours dans les différents Services du Ministère des Mines ;

Le Consultant devra à cet effet :

- Inventorier les équipements informatiques, les logiciels, les projets informatiques et les infrastructures réseaux dans les différents Services du Ministère des Mines;
- Identifier les dysfonctionnements dans les systèmes d'informations des différents Services du Ministère des Mines.

3.2. Evaluer les besoins en équipements informatiques au Ministère des Mines :

Le Consultant devra à cet effet :

- Identifier les besoins du Ministère des Mines en matière d'équipements informatiques dans un contexte post-réorganisation.

3.3. Evaluer les besoins en réseaux informatiques au Ministère des Mines :

Le Consultant devra pour ce faire :

- Identifier les besoins du Ministère des Mines en matière de réseaux informatiques dans un contexte post-réorganisation.

3.4. Evaluer les besoins en software (logiciels) au Ministère des Mines :

Le Consultant devra :

- Identifier les besoins du Ministère des Mines en matière de software dans le contexte de post réorganisation.

3.5. Évaluer les besoins en personnel technique (NTIC) au Ministère des Mines

Le Consultant devra :

- Identifier les besoins du Ministère des Mines en matière de personnel technique (NTIC) dans un contexte post-organisation.

3.6. Évaluer les besoins en formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication au Ministère des Mines.

Le Consultant devra :

- Identifier les besoins du Ministère des Mines en matière de formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le contexte post-organisation.

3.7. Préparer un budget sur les besoins en équipements, en réseaux, en software (logiciels) et en formation du Ministère des Mines :

Le Consultant devra :

- préparer un budget complet et détaillé, avec les prix unitaires, des équipements, des réseaux, des logiciels et de la formation aux NTIC, nécessaires pour le Ministère des Mines ;
- établir un plan d'acquisition et/ou de mise en œuvre sur un horizon de trois années à partir de juillet 2017 ;
- établir les priorités dans ce domaine, tout en considérant les disponibilités financières à court et moyen terme.

4. Résultats attendus

- Un inventaire de l'existant (équipements, software, infrastructures réseaux, personnel technique) ;
- Une identification des besoins du Ministère des Mines en matière d'équipements informatiques dans un contexte post-réorganisation ;
- Une identification des besoins du Ministère des Mines en matière des réseaux informatiques dans un contexte post-réorganisation ;
- Une identification des besoins du Ministère des Mines en matière de software dans un contexte post-réorganisation ;
- Une identification des besoins du Ministère des Mines en matière de formation du personnel technique aux NTIC dans un contexte post-réorganisation ;
- Une identification des besoins du Ministère des Mines en personnel technique (NTIC) dans un contexte post-réorganisation ;
- Proposer des solutions adéquates sur le plan des équipements et matériels informatiques, des logiciels, des équipements et logiciels réseaux et un planning de formation du personnel technique du Ministère des Mines aux NTIC ;
- Un budget avec les prix unitaires détaillés pour les équipements, les réseaux, les logiciels et la formation du personnel technique aux NTIC nécessaires pour le Ministère des Mines, avec identification des priorités et un plan de mise en œuvre sur trois années.

5. Livrable

Le Consultant devra produire un rapport présentant l'inventaire de l'existant et l'identification des besoins en matière d'équipements, des réseaux, de software (Logiciels) et

de formation du personnel technique aux NTIC du Ministère des Mines, avec un budget détaillé, une indication des priorités et un plan de mise en œuvre sur trois années.

6. Calendrier.

La mission sera exécutée pendant **Quatre (4) mois** à compter de la date du démarrage de la mission.

7. Profil du Consultant

Le Consultant devra être une Firma de réputation internationale (Cabinet, Bureau d'Etudes, etc.), justifiant d'au moins Dix (10) années d'expérience avérée dans le domaine de la mission, et ayant déjà réalisé au moins Cinq (5) missions similaires durant les Cinq (5) dernières années.

8. Personnel-clé membre de l'équipe du Consultant :

L'équipe du Consultant sera formée au minimum de **Quatre (4) Experts de niveau universitaire spécialisés notamment en :**

- 1) Ingénierie informatique ;
- 2) Intégration des solutions informatiques ;
- 3) Ingénierie réseaux et télécoms ;
- 4) Organisation et gestion administrative.

Il est entendu que le Consultant pourra recourir à toute autre expertise qu'il juge nécessaire pour une bonne fin de sa mission. La participation de l'expertise locale dans l'équipe du Consultant est vivement recommandée.

Le Chef d'équipe devra justifier d'au moins Dix (10) années d'expérience professionnelle en ingénierie et/ou Intégration des solutions informatiques. Les autres membres de l'équipe devront justifier d'au moins Cinq (5) années d'expérience professionnelle dans le même domaine.

9. Personnel technique du Ministère des Mines

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, le Consultant devra collaborer avec le point focal composé des Experts NTIC du Ministère des Mines.

10. Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera recruté par *la méthode de Sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC), conformément aux Directives : «Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale», édition Mai 2004, révisée en Octobre 2006 et en Mai 2010».*